

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 AVRIL 2022

Etaient présent(e)s : B. ACARIE -Ph. BEGHIN- D. DEFONTAINE - AP. DUPUIS - D. ENGRAND - A. GUGLIELMETTI - J. LEFELLE - M. LEPERS - M. MATHYS – JL. MEQUIGNON - M. PORIER –H. SATCHER - D. TETELIN - M. VERBRUGGE - JM. WALLYN.

Bénévoles présents : J. PORIER – N. MEQUIGNON

15 adhérents présents – 24 pouvoirs - 3 votes par correspondance.

Etaient excusé(e)s : F. BAS – C. BLOCH –JP. COUSSEMENT - MN. DESCAMPS– JM. ERNECQ –F. LETOURNEUX - P. MONTAGNE – C. PICOT – X. PORIER – D. TALMANT – M. VERMERSCH.

L'ordre du jour de nos travaux est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, nous avons une pensée pour nos adhérents disparus au cours des années 2020 et 2021.

1° ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2020 qui s'est tenue sous forme écrite par mail ou courrier en raison du confinement.

Après lecture, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2° APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Après lecture, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3° VOTE SUR LES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les postes étaient à pourvoir : les administrateurs sortants suivant se représentent: B. ACARIE, D. ENGRAND, M. MATHYS, D. TETELIN, JM. ERNECQ, JL. MEQUIGNON, M. VERBRUGGE, AP. DUPUIS, A. GUGLIELMETTI, M. PORIER.

Une candidature a été présentée : D. DEFONTAINE

Après vote, les administrateurs sortants ont été réélus et D. DEFONTAINE élue à l'unanimité.

4° APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020 - 2021

Le rapport d'activités 2020 – 2021 est approuvé à l'unanimité.

5° APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2020 CONTROLE PAR LE VERIFICATEUR AUX COMPTES JM WALLYN

Le rapport financier 2020 est adopté à l'unanimité.

6° APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2021 CONTROLE PAR LE VERIFICATEUR AUX COMPTES JM WALLYN

Le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité.

7° PRESENTATION DES ACTIVITES 2022

Michel PORIER présente les projets de sorties et d'après-midi « thé ou café ».

Le projet d'activités 2022 est adopté à l'unanimité.

8° PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2022

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

9° COTISATIONS 2022

Le montant de la cotisation est maintenu à 19 € pour une personne et 27 € pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10° ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au renouvellement des membres du C.A. la composition du conseil s'établit comme suit :

Bernard ACARIE Danièle DEFONTAINE Anny-Paule DUPUIS Dominique ENGRAND	Jean-Marie ERNECQ Annette GUGLIELMETTI Michèle MATHYS Jean-Luc MEQUIGNON	Michel PORIER Dominique TETELIN Michelle VERBRUGGE
--	---	--

QUESTIONS DIVERSES

La cotisation payée à l'ACR, association culturelle, peut-elle être déductible des impôts ?

Le bureau se renseignera auprès des impôts. La démarche est approuvée par l'A.G.

Les adhérents qui paient leurs cotisations au tarif « conjoint » ne pourraient-ils pas participer aux votes de l'A.G. ?

Après délibération, les membres présents adhèrent à ce projet à l'unanimité et une A.G. extraordinaire pour la modification des statuts de l'ACR est donc initiée.

Jean-Luc MEQUIGNON

Annette GUGLIELMETTI

Président

Secrétaire

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 AVRIL 2022

Le Conseil d'administration, élu lors de l'Assemblée générale du 4 Avril, s'est prononcé sur la candidature des membres sortants du bureau. Le bureau est ainsi reconduit dans ses fonctions.